

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERTIONS:

Annances: la ligne... Réclames... Faits divers...

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du Journal...

BOURSE DE PARIS DU 20 NOVEMBRE

Table with columns: VALEURS, Cours du jour, Cours précédé. Lists various stocks and bonds.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)

Table with columns: VALEURS, 20 NOV., 19 NOV. Lists government securities.

Service particulier de Roubaix

Table with columns: VALEURS, 18 NOV., 19 NOV. Lists local market prices.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 20 novembre. Change sur Londres, 4.81 00; change sur Paris, 5.21 00, 100 1/8.

LAINE

Nous recevons la dépêche suivante: Londres, mardi soir. Bonne laine peignée rare, prix minimum, septembre défavorable, baisse d'un denier en moyenne, lavées daines.

ive à certains faits imputés au préfet des Hautes-Pyrénées. Le ministère s'est constamment inspiré de ces doctrines dans le langage qu'il a parlé.

M. Cazeaux rappelle que depuis un an la majorité n'a cessé de réprover la candidature officielle et a brisé à ce titre plus de 80 mandats législatifs, que le ministre de l'intérieur a déclaré que si un agent de l'administration se livrait à ces pratiques réprochées, il en serait immédiatement fait justice.

On discute ensuite la loi sur le phylloxera, et l'on a adopté par 430 voix contre 13 un amendement à ce projet, modifiant dans un sens favorable aux plaintes des viticulteurs l'article de l'exercice de 1878 dans lequel était compris le crédit éventuel relatif à cet objet.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence M. JULES GRÉVY. Séance du 19 novembre 1878. La séance est ouverte à 2 heures 30. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

aux coups d'un ministre dégoûté qui sera peut-être demain un accusé. L'affaire s'est arrangée toute seule, les mots blessants ayant été retirés de la publication officielle.

On dit aujourd'hui que M. Floquet est souffrant. La vérité est qu'il est dépité de n'avoir pu prononcer le discours qu'il avait préparé. M. Dufaure lui a fané l'herbe sous le pied, il a renversé M. de Fourtou aux applaudissements des républicains et le député de Paris n'avait plus à porter que des coups dans le vide.

Le bruit court que les droites vont mettre à profit les conseils de M. Dufaure. Elles vont interpellier le gouvernement sur les actes de l'administration à l'occasion des élections de M. Bertrand-Milcent à Cambrai et de M. Girard à Valenciennes.

Le maréchal a présidé ce matin le conseil des ministres à l'Élysée. Il a été dit-on, quelque peu question de la discussion d'hier et l'on assure que le président aurait félicité M. Dufaure de son discours.

LÉTTRES DE PARIS

Paris, 19 novembre 1878. M. Dufaure, hier, dans la discussion qui a précédé l'invalidation attendue de M. de Fourtou, s'est mis très en colère parce que l'ancien ministre du 16 Mai a dit à la tribune que le gouvernement actuel dépendait de la majorité.

à ce point que plusieurs journaux ont toris dans son testament la publication de ces mémoires.

Paris, 19 novembre. L'émotion produite par la dernière séance parlementaire, était très-vive, hier soir, et l'est encore aujourd'hui. L'impression générale parmi les personnes qui revenaient de Versailles, était qu'après le discours de M. Dufaure, une interpellation au Sénat devenait inévitable.

La majorité a souligné de ses braves calculés la réponse faite par M. Dufaure. Elle a aussi accentué, peut-être plus que ne l'eût voulu le chef du cabinet, la portée de ses déclarations.

M. Gambetta qui, en sortant de la Chambre, était encore sous le coup de la colère abominable que lui avait causée le langage de M. de Fourtou, aurait dit à ses intimes:

LETTRES DE PARIS (Continued)

« Je ne voulais pas de la mise en accusation; c'est lui qui l'aura voulue. » Par contre, un diplomate étranger disait au même moment: « M. de Fourtou a parlé en homme qui sait parfaitement que le procès des anciens ministres est impossible. »

sur ce point que plusieurs journaux ont toris dans son testament la publication de ces mémoires.

Paris, 19 novembre. L'émotion produite par la dernière séance parlementaire, était très-vive, hier soir, et l'est encore aujourd'hui. L'impression générale parmi les personnes qui revenaient de Versailles, était qu'après le discours de M. Dufaure, une interpellation au Sénat devenait inévitable.

La majorité a souligné de ses braves calculés la réponse faite par M. Dufaure. Elle a aussi accentué, peut-être plus que ne l'eût voulu le chef du cabinet, la portée de ses déclarations.

M. Gambetta qui, en sortant de la Chambre, était encore sous le coup de la colère abominable que lui avait causée le langage de M. de Fourtou, aurait dit à ses intimes:

LETTRES DE PARIS (Continued)

« Je ne voulais pas de la mise en accusation; c'est lui qui l'aura voulue. » Par contre, un diplomate étranger disait au même moment: « M. de Fourtou a parlé en homme qui sait parfaitement que le procès des anciens ministres est impossible. »

sur ce point que plusieurs journaux ont toris dans son testament la publication de ces mémoires.

Paris, 19 novembre. L'émotion produite par la dernière séance parlementaire, était très-vive, hier soir, et l'est encore aujourd'hui. L'impression générale parmi les personnes qui revenaient de Versailles, était qu'après le discours de M. Dufaure, une interpellation au Sénat devenait inévitable.

La majorité a souligné de ses braves calculés la réponse faite par M. Dufaure. Elle a aussi accentué, peut-être plus que ne l'eût voulu le chef du cabinet, la portée de ses déclarations.

M. Gambetta qui, en sortant de la Chambre, était encore sous le coup de la colère abominable que lui avait causée le langage de M. de Fourtou, aurait dit à ses intimes:

LETTRES DE PARIS (Continued)

« Je ne voulais pas de la mise en accusation; c'est lui qui l'aura voulue. » Par contre, un diplomate étranger disait au même moment: « M. de Fourtou a parlé en homme qui sait parfaitement que le procès des anciens ministres est impossible. »

Feuilleton du Journal de Roubaix du 21 Novembre 1878.

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET

LES BLESSÉS

(Suite)

M. de Lovedy exprima par une grimace le plaisir que lui causait ce résultat. — Et les autres? demanda-t-il. — Le cantonnier s'en est tiré avec quelques ecchymoses... Mais le preneur de tanches a un bras et une jambe cassés, sans compter certaines lésions internes, car il crache du sang. De plus, ce pauvre diable est d'une complexion frêle et malade; aussi, quant à celui-là... hom l je ne peux répondre de rien.

de ne pas les faire trop parler... Deux d'entre eux, du reste, ne sont guère en état de répondre.

— Il s'agit d'une simple visite d'amitié, docteur... Allons! adieu; continuez à prendre grand soin de ces pauvres gens. Et comme il s'éloignait, après avoir salué le chirurgien d'une manière très-amicale, il dit entre ses dents: — Que le diable les emporte, et toi aussi, vieux charcutier de chair humaine!

Un compagnon forgeron et un apprenti, qui travaillaient chez Noël, se tenaient dans l'atelier du rez-de-chaussée et ne permettaient à aucun visiteur de monter au premier étage où l'on avait transporté les blessés. Néanmoins M. de Lovedy était un homme trop considérable, pour qu'on osât lui appliquer la loi commune; on le laissa donc passer sans conteste, et il s'empressa de gagner l'appartement de Noël.

aucun mouvement, et sa pâleur excessive ressortait sous son collier de barbe noire et soyeuse. Dans l'autre lit, au contraire, le lit d'honneur, reposait, d'après le vœu exprimé de Noël, le malheureux Jean Rabaut, le plus maltraité des trois amis. Le taupier ne paraissait pas se douter de la distinction dont il était l'objet; enveloppé de bandes et d'écharpes, livide, les traits décomposés, il avait par moments une espèce de râle qui appelait sur ses lèvres quelques gouttes de sang. Après de son cheval, une bonne vieille femme pleurait tout bas, mais elle soignait le malade avec amour et lui donnait par intervalles une parole affectueuse; c'était sa mère.

M. de Lovedy entra, la tête haute et le sourire à la bouche, au milieu de cette scène de souffrance. Grivet, si accablé tout à l'heure, se leva brusquement et lui jeta un regard sombre; la Brandin, qui était en train de battre un cataplasme, en retira une ouïllière toute fumante qu'elle balançait comme si elle voulait la lancer au visage du visiteur. La petite Grivet elle-même se rapprocha de son père, et on eût dit qu'elle devinait dans le nouveau venu un mortel ennemi.

Le banquier ne parut pas remarquer l'hostilité de cet accueil. Il dit de sa voix la plus douce: — Bonjour, tout le monde... Eh bien! encore des malheurs par ici? Cela nous afflige beaucoup, mes parents et moi... Vous, du moins, l'ami, poursuivit-il en s'adressant au canton-

nier, vous êtes hors d'affaire? — Ce n'est pas la faute des gredins qui nous ont mis dans l'embarras, répliqua Grivet.

M. de Lovedy ne put retenir un mouvement de surprise, peut-être d'effroi. — Que voulez-vous dire? demanda-t-il; attribuez-vous à la malveillance l'accident qui vous est arrivé? — C'est bon... Tout cela se saura plus tard. — Il y a un bon Dieu au ciel; tel se croit bien fort et bien caché... Mais, si vous comptez voir M. Noël et Jean, pas moyen pour le quart d'heure.

— Oui, on n'entre pas, ajouta la Brandin en battant son cataplasme avec une espèce de fureur et en allant se placer devant la porte de la seconde chambre. — Le médecin l'a défendu, murmura la petite Grivet; cela pourrait faire du mal à M. Noël. — Allons! allons! reprit le banquier, qui redoubla d'indignations meilleures et caressantes, je n'ai pas l'intention d'entrer malgré vous... Cependant, ajouta-t-il en haussant le ton, j'aurais voulu rapporter à ma belle-sœur et à ma sœur, qui m'envoient, des nouvelles certaines de ce bon Noël.

commanda de laisser entrer M. de Lovedy.

— C'est M. Noël, dit la petite Grivet; sainte Vierge! le voilà éveillé. — Venez donc, puisqu'il le faut, reprit le cantonnier avec colère. Et il accompagna le banquier dans la seconde pièce, pendant que la femme de ménage faisait un geste de rage impuissante. La présence de Lovedy ne parut nullement attirer l'attention de Jean Rabaut et de sa mère; Jean avait le délire et la vieille était égarée de désespoir. Noël voulait se retourner, mais une affreuse douleur qu'il ressentit à l'épaule l'obligea de demeurer immobile. Ses yeux noirs étaient démesurément agrandis par la souffrance, et il les attacha sur Lovedy avec une fixité, une constance qui lui causèrent un véritable malaise.

Néanmoins, le banquier dit d'un ton amical: — Combien je regrette, mon cher monsieur Noël, de vous trouver dans ce triste état, ainsi que votre compagnon! Je n'ai même pas le courage de vous rappeler que c'est par ma faute, car hier, le notaire Perrin et moi, nous nous étions énergiquement opposés à cette audacieuse entreprise... Pour des motifs que j'ignore, vous avez cru devoir, au milieu de la nuit et sans précautions suffisantes. Toujours est-il que ce matin, quand la facheuse nouvelle est parvenue au château, ces dames en ont été bien affligées.

Jusqu'à ce moment, les traits de Noël avaient exprimé la défiance, presque la menace. Tout à coup cette expression changea et il demanda naïvement, comme s'il oubliait à qui il parlait: — Ces dames!... Quoi! mademoiselle Adrienne aussi?

Le banquier fit un haut-le-corps. — Pourquoi non? dit-il; l'indifférence de ma nièce et de sa mère en cas pareil ne serait-elle pas de l'ingratitude? Les paupières de Noël s'abaissèrent sur ses yeux, et il parut réfléchir. M. de Lovedy continua: — Le docteur Bouillet, que je viens de rencontrer à votre porte, m'a donné l'espoir que bientôt vous seriez tous guéris, ce que je désire avec ardeur... Mais, en attendant, les frais de votre maladie doivent être à la charge de ceux que vous avez voulu servir, et on désire que vous ne manquiez de rien. En même temps, il tira de sa poche un porte-monnaie qui paraissait bourré de billets de banque. Noël agita vivement son bras valide.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tournai.